

Rapport Prix Qualité du Service annuel 2022

Gestion du marché d'approvisionnement

Ville d'Ozoir-la-Ferrière

AFFICHÉ
LE 04/10/2023.

Sommaire

- I Préambule
- II Présentation générale de la délégation de service public
- III Objet et étendue de la délégation
- IV Descriptif
- V Répartition des professions
- VI Animation
- VII Le fonctionnement
- VIII Le tarif des emplacements
- IX Les indicateurs financiers
- X Conclusion

I- Préambule

Ce rapport a été établi conformément à la législation en vigueur qui prévoit la présentation par Monsieur le Maire à l'assemblée délibérante du rapport annuel de gestion du marché d'approvisionnement de la ville d'Ozoir-la-Ferrière (exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022).

La commission communale des services publics locaux s'est réunie **le mardi 12 septembre 2023**

Rapport activité 2022

II- Présentation générale

- La gestion du marché d'approvisionnement de la ville d'Ozoir-la-Ferrière a été confiée à l'entreprise SEMACO, dont le siège administratif est situé 72 boulevard des Corneilles à Saint Maur des Fossés (94100) (SARL au capital de 138 000€-RCS Créteil SIRET : 328 526 553 00057-APE 96D92)
- Ce contrat a été conclu le 17 décembre 2019, pour une durée de 4 ans, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023.
- L'entreprise installe et place les commerçants, monte, démonte, met à disposition et entretient les bannums type parisien, perçoit les droits de place, organise les campagnes publicitaires de promotions et d'animation commerciale en accord avec les représentants de commerçants et la municipalité et réalise l'entretien et la maintenance de la halle du marché.
- La perception des droits de place est fixée par décision du Maire et revalorisée annuellement selon l'indice INSEE de la consommation conformément au contrat de délégation de service public et la facturation est réalisée via un système informatique.
- L'entreprise fait respecter le règlement intérieur des marchés auprès des commerçants et des usagers.
- L'entreprise prospecte pour trouver des nouveaux commerçants dans un fichier de commerçants (gestion d'autres marchés), à l'aide de la rédaction de messages sur les factures informatiques et la diffusion de notes de service aux différents placiers des marchés gérés par l'entreprise.

III- Objet et étendue de la délégation

- Attribution de places d'abonnés
- Placement des commerçants volants
- Perception des droits de place et de la redevance d'animation avec mise en place de la facturation
- Respect du règlement du marché auprès des commerçants et des usagers
- Entretien courant et maintenance des installations de la Halle
- Collecte et traitement des déchets
- Gestion administrative des commerçants
- Organisation de campagnes publicitaires, de promotion et d'animations commerciales en accord avec la ville et les commerçants
- Participation aux réunions sur le marché et aux commissions marché organisées par la ville avec contribution à l'élaboration de stratégies de dynamisation du marché afin de renforcer l'attractivité.

Rapport activité 2022

IV- Descriptif

- Jours et heures de tenue des marchés : mercredi et samedi de 8h00 à 14h00
- Nombre de commerçants abonnés : 23 commerçants permanents
- 17 types d'activités professionnelles sont représentés dans la halle du marché
- L'année 2022 a permis de retisser les liens avec la clientèle.
- Les recettes d'exploitation restent positives pour l'année 2022 (2022 : 132 182€ /2021 : 129 297€)
- Les dépenses sont marquées par l'augmentation des frais de personnel du fait de la reprise sans interruption du travail des commerçants sur le marché due à la fin de la pandémie de Covid. (2022 : 126 007€ /2021 : 116 018€).
- Le compte d'exploitation 2022 fait apparaître un résultat net positif de 4 631,00€.

Rapport activité 2022

V- Répartition des professions

<u>Professions</u>	
Beurre/Œufs/Fromage	2
Boucherie Chevaline	1
Boulangerie-Pâtisserie	1
Pâtisserie Artisanale	1
Charcuterie	2
Maraicher	1
Fruits et légumes	3
Ostréiculture	1
Poissonnerie	2
Apiculteur	1
Boucherie	1
Rôtisserie	1
Traiteur Oriental	1
Traiteur Antillais	1
Produits Italiens	1
Produits Portugais	1
Volailles	1
Buvette	1
Total	23

Rapport activité 2022

REÇU EN PREFECTURE
Le 04/10/2023
Application n° 2023-0327-DEL.B.400.23
93_JE-077-21770360-2023-0327-DEL.B.400.23

VI- Animation

Cinq animations, en concertation avec les services de la ville (communication) ont été mises en place sur le marché pour l'année 2022 :

- La fête de la St Valentin : samedi 12 février 2022.
- La fête des mères : samedi 28 mai 2022
- La fête des marchés : samedi 1^{er} octobre 2022
- La fête du beaujolais nouveau : samedi 19 novembre 2022
- Les fêtes de fin d'année : samedi 24 décembre 2022

Toutes ces animations ont été très appréciées par la clientèle du marché ainsi que les affiches, dont les maquettes sont réalisées par le service de communication de la ville, l'impression étant effectuée par l'entreprise.

Rapport activité 2022

VII- Le fonctionnement

- En matière d'hygiène et de sécurité, les commerçants sont équipés en vitrines réfrigérées et respectent l'arrêté du 8 octobre 2013 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits et denrées alimentaires.
- Plusieurs visites de contrôle des installations et denrées des commerçants alimentaires sont effectuées par la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes) et les services vétérinaires régulièrement.
- Les installations électriques sont vérifiées et entretenues par des entreprises extérieures pour les urgences : vérification électrique : 02/03/22 ; vérification des extincteurs : 18/05/22 ; vérification alarme incendie et éclairage : 01/06/22)
- L'arrêté du 18 décembre 2009 relatif aux règles sanitaires applicables aux produits d'origine animale et aux denrées alimentaires en contenant est respecté .
- Suivi des travaux : plusieurs interventions sur la toiture du marché, suite à des détériorations.
- Participation aux différentes commissions des marchés les 21/03/22 et 13/06/22 et de la CCSP le 8 septembre 2022.

Le régisseur placier du marché veille au bon fonctionnement du marché à tous les niveaux : installations électriques des commerçants, salubrité et hygiène, respect des règles et zones de stationnement par les commerçants, s'assurer de l'accessibilité des voies pompiers, des passages piétons..., respect du règlement intérieur du marché. Le déballeage, remballage et nettoyage du marché est supervisé par un agent de l'entreprise.

Rapport activité 20202

Le fonctionnement

Sécurité, Hygiène, Accidents, Contentieux

- Dans le cadre du règlement intérieur des notes de service sont régulièrement distribuées aux commerçants afin de respecter les horaires, la bonne tenue des étals, la propreté du marché et les règles administratives.
- Contrôle et vérification des portes automatiques : 15/06 et 15/12 2022.
- Aucun accident
- Aucun contentieux

Effectifs employés et qualification

- 1 régisseur placier
- 3 agents en charge du nettoyage
- 1 gérant, 1 cadre, 1 responsable du personnel, 1 chargé de planning, 1 comptable, 1 aide comptable, 2 secrétaires.

VIII - Tarif des emplacements

Les tarifs des droits de place du marché ont été augmentés de 1,2 % pour l'année 2022 selon l'indice INSEE des prix à la consommation :

Désignation	Abonnés	Passagers
3.97		
Place de 2m de façade de toute nature sur 2m de profondeur	3.13	3.92
Supplément pour toute place d'angle	0.92	0.92
Droit d'installation , table de travail ou de retour , la table	0.78	0.78
Droit de stationnement ou de déchargement voiture automobile ou autre	0.92	0.87
Taxe de nettoyage , le mètre linéaire de façade marchande de toute nature	0.38	0.38
Redevance animation	3.24	1.90

IX- Les indicateurs financiers

Compte d'exploitation 2022

RECETTES

Droits de place :

-Abonnés : 84 439.55€

-Volants : 21 687.44€

-Animation : 11 079.67€

TOTAL : 117 207€(arrondi)

Refacturation fluides : 1 765.92€

Produits constatés avance fluides : 13 209.89€

RESULTAT BRUT ANNUEL : 6 175€

RESULTAT NET DELEGATION : 4 631€

DEPENSES

TOTAL : 126 007€

Salaires+ Charges sociales

Eau, EDF

Assurance

Contrôles techniques entretien et maintenances installations

Amortissement Travaux

Animation

Frais siège

X-CONCLUSION

L'année 2022 a retissé les liens avec la clientèle et est revenue à un retour normal de fréquentation des commerçants abonnés et volants.

Les recettes ont augmenté du fait des efforts toujours accomplis pour dynamiser le marché (recherche de commerçants, entretien des étals, animations, stationnements, respect des horaires, collaboration constante avec la municipalité pour le bon fonctionnement du marché).

Le marché d'Ozoir est très apprécié de la clientèle ozoirienne et hors de la ville ainsi que des commerçants. Il bénéficie d'une bonne image.

La société Semaco veille à garder un équilibre entre commerces alimentaires et non alimentaires et veille à la bonne tenue du marché par une présence forte de son personnel. (respect des horaires, de la propreté et de la bonne présentation des étals).

Le manque de stationnement pour les véhicules de commerçants à proximité du marché, incite la société Semaco à veiller régulièrement au remballage des étals.

Le marché d'Ozoir enregistre une fréquentation satisfaisante en comparaison avec les villes environnantes, mais comme tous les marchés franciliens il reste fragile.

La société Semaco remercie l'engagement des élus et des agents de la ville pour leur implication dans le marché. Cet engagement est très apprécié des commerçants.

Rapport activité 2022

13

REÇU EN PREFECTURE

Le 04/10/2023

Application: eproc.f.legislab.com

93_DE-177-2177-05580-2023-0327-BELIB_410_2